

# La navette du Giffre

À LA DEMANDE



**NOUVEAU !**

**Inscription obligatoire**

Un rendez-vous chez le médecin, des courses au supermarché ou une visite chez un proche ?

1

**Je réserve un trajet la veille (avant 16h) au 04 8000 7000**

**La navette vient me chercher à domicile**

2

à Châtillon-sur-Cluses, La Rivière-Enverse, Mieussy, Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Taninges ou Verchaix

**Puis me dépose sur l'un des 50 points d'arrêt desservis par le service**

3

Toute l'année, du lundi au vendredi (9h-17h) et le samedi (9h-12h)

**2 EUROS LE TRAJET,**  
quelle que soit la destination !

**SERVICE ACCESSIBLE**  
aux habitants des Montagnes du Giffre !



**+ D'INFOS SUR LE SERVICE**

(règlement, inscription...) en scannant le QR code ou sur [montagnesdugiffre.fr](http://montagnesdugiffre.fr)



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



« Un rendez-vous chez le médecin, des courses au supermarché, une visite chez un proche ou un train à prendre ?

Poursuivant sa volonté d'offrir aux habitants l'accès à des services de mobilité pour fluidifier leurs déplacements et favoriser les transports collectifs, la **Communauté de Communes des Montagnes du Giffre**, avec le soutien de la **Région Auvergne-Rhône-Alpes**, propose un service de transport à la demande « **La navette du Giffre à la demande** ».

L'objectif de la collectivité est de proposer aux **habitants des Montagnes du Giffre** - résidents à l'année ou secondaires - une offre de mobilité (sur inscription, puis réservation) leur permettant de se déplacer vers les **pôles de service et bassins de vie du territoire** : lieux culturels et de santé, commerces, services publics, arrêts de cars Région...

## Un service qui fonctionne TOUTE L'ANNÉE !

« La navette du Giffre à la demande » circule toute l'année, **du lundi au samedi matin**, sauf les jours fériés :

- **Du lundi au vendredi**, de 9h à 17h en journée continu.
- **Le samedi**, de 9h à 12h.

## Un service réservé AUX HABITANTS du territoire

Le service fonctionne à l'échelle du territoire intercommunal\* ; **il est ouvert à tous les habitants, résidents à l'année ou secondaires, de plus de 15 ans**, ainsi qu'aux jeunes de moins de 15 ans accompagnés d'un adulte.

\* Communes membres de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre : Châtillon-sur-Cluses, La Rivière-Enverse, Mieussy, Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Taninges et Verchaix.



Bougez facilement avec

La navette du Giffre À LA DEMANDE



## INSCRIVEZ-VOUS, c'est gratuit !

Avant de pouvoir utiliser le service et réserver un trajet, **une inscription est nécessaire** auprès de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre. Formulaire disponible sur [www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr), ou au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies du territoire. Un **justificatif de domicile** sera à joindre au formulaire d'inscription.



## RÉSERVEZ votre trajet

Une fois l'inscription validée, il est possible de réserver un trajet au **04 8000 7000** (appel gratuit) ou sur internet. La réservation est possible **jusqu'à 15 jours à l'avance** et **jusqu'à la veille du départ à 16h** (pour un transport le lundi, réservation avant le vendredi à 16h).



## VOYAGEZ, en aller simple ou aller-retour !

Le jour du trajet, **le transporteur vient vous chercher à domicile**, puis vous conduit à destination, sur l'un des **50 points d'arrêt desservis par le service** - ou l'inverse (en aller simple ou aller-retour). Pour le bon fonctionnement du service, pensez à être prêt 5 minutes avant l'heure convenue.



Carte des arrêts desservis par la navette **AU VERSO**



## Un service adapté aux PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



Pour les personnes à mobilité réduite (PMR), la Communauté de Communes propose un service « **La navette du Giffre à la demande + PMR** », qui permet des **déplacements d'adresse à adresse** sur l'espace public ou privé ouvert à la circulation automobile.

→ Lors de l'inscription, une copie de la **carte d'invalidité** ou de la **carte mobilité inclusion** avec mention « invalidité », d'un taux égal ou supérieur à 80%, sera demandée.

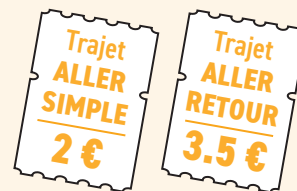


→ Ce service ne se substitue en aucun cas aux déplacements pris en charge par la Sécurité Sociale, ou d'autres organismes, ainsi qu'aux déplacements nécessitant un accompagnement médicalisé durant le trajet.



## Un TARIF IDENTIQUE quelle que soit la destination !

Si l'inscription au service et la réservation sont gratuites, **le trajet est payant pour la personne transportée**.



**GRATUIT**  
Enfants - 15 ans  
et accompagnants  
PMR

→ Le paiement s'effectue uniquement **auprès du chauffeur** au moment du trajet, **par carte bancaire ou en espèces**. Dans l'idéal, merci de préparer l'appoint avant de monter à bord.

## Dans l'optique de préserver l'accès au service AU PLUS GRAND NOMBRE :



→ les usagers peuvent effectuer **2 trajets/jour au maximum**, soit l'équivalent d'un aller/retour, et **20 trajets/mois**, soit l'équivalent de 10 allers/retours.  
→ les trajets sont groupés, avec un **ajustement maximum de 15 minutes** (en tenant compte des contraintes types rendez-vous médical, horaires de train...).

1

Renée habite à Samoëns. **Elle souhaite passer un après-midi à Taninges**, avec sa fille Céline et son petit-fils Louis.



2

Elle appelle au **04 8000 7000** et prend rendez-vous pour le lendemain après-midi.

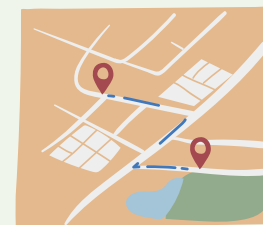
Un message (par SMS) lui confirme que la navette passera la récupérer à 14h, directement à son domicile.



3

Le lendemain, cinq minutes avant l'heure indiquée, **elle sort de chez elle et prend la navette**

(en réglant le coût du trajet auprès du conducteur), en direction de Taninges, jusqu'à l'arrêt « Chef-Lieu ».



4

Elle peut profiter d'un **après-midi avec sa famille**, et saisir l'occasion pour faire quelques courses.



5

A 16h45, comme convenu lors de la réservation du transport, **la navette récupère Renée à l'arrêt « Super U », puis la ramène jusqu'à son domicile**.

Grâce au service « **La navette du Giffre à la demande** », Renée a pu voyager facilement et en toute indépendance !



# La navette du Giffre

## À LA DEMANDE



Bougez facilement depuis votre domicile vers l'un des 50 points d'arrêt desservis - ou l'inverse - en aller-retour ou aller simple



→ Les **ARRÊTS « NON TOURISTIQUES » DES LIGNES INTERURBAINES** de la Région Auvergne-Rhône-Alpes - **Y02, Y92, Y93, Y94** et **274** - permettant de sortir des Montagnes du Giffre, ou y entrer.

- LIGNE Y02** | ANNEMASSE → SIXT-FER-À-CHEVAL
- LIGNE Y94** | CLUSES → SIXT-FER-À-CHEVAL
- LIGNE Y93** | CLUSES → TANINGES → PRAZ DE LYS
- LIGNE Y92** | CLUSES → TANINGES → MORZINE/AVORIAZ
- LIGNE 274** | TANINGES → GENÈVE / AÉROPORT

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

INFOS / HORAIRES  
[laregionvous transporte.fr](http://laregionvous transporte.fr)

→ Les **POINTS D'INTÉRÊT DU TERRITOIRE** (hors points d'intérêts touristiques) : mairies, marchés, maisons de santé et cabinets médicaux, EPHAD, France Service, La Poste, espaces culturels, pharmacies, lieux de culte...



### Comment le service fonctionne ?

Pour pouvoir m'inscrire, puis utiliser le service, **je dois habiter sur le territoire intercommunal des Montagnes du Giffre** - être résident à l'année ou secondaire - et avoir plus de 15 ans.

**Je m'inscris** (gratuitement) auprès de la Communauté de Communes, sur papier ou sur internet ([montagnesdugiffre.fr](http://montagnesdugiffre.fr)), et je pense à joindre un justificatif de domicile à ma demande

**Je réserve** un trajet au **04 8000 7000** (appel gratuit) ou sur internet. Je peux réserver un trajet jusqu'à 15 jours à l'avance et jusqu'à la veille de mon départ à 16h (pour un transport le lundi, réservation avant le vendredi à 16h).

**La navette vient me chercher** à mon domicile, puis me transporte à l'un des 50 points d'arrêt desservis par le service - ou l'inverse (aller-retour ou aller simple). **Je règle** le montant de mon trajet auprès du chauffeur, par carte bancaire ou espèces.

# La navette du Giffre

À LA DEMANDE



## + D'INFOS SUR LE SERVICE

(règlement intérieur, fiche d'inscription...) en scannant le QR code ou rendez-vous sur [montagnesdugiffre.fr](http://montagnesdugiffre.fr)



## La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Avec le soutien financier et technique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, autorité organisatrice de la mobilité régionale.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTAGNES DU GIFFRE

508 avenue des Thézières, 74440 Taninges

Téléphone : 04 50 47 62 00 / Courriel : [accueil@montagnesdugiffre.fr](mailto:accueil@montagnesdugiffre.fr)



Site internet

[www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr)



Page Facebook

[www.facebook.com/montagnesdugiffre/](https://www.facebook.com/montagnesdugiffre/)

